



VERSAILLES

CONSEIL DE QUARTIER BERNARD DE JUSSIEU

1 avril 2010 à 20 HEURES 30

16 Bis rue des Petits Bois

Présidente : Liliane HATTRY Conseillère Municipale.

Vice Présidente : Corinne BEBIN Maire-Adjoint au Social - CCAS - retraités et personnes handicapées.

Etaient présents Mesdames et Messieurs : Annick AUJEAN, ASVJ représenté par Krimo LAURATET, Simone BATTERIA, Farida BELGACEM, Nathalie CHOUAIB, Jacqueline CRETON, Anne-Sophie DAVID, Serge DEFRANCE, Nadia DEGHMACHE, Eliane DELORME, Pierre DESNOS, Corinne FORBICE, Marie-Christine LAURAS, Marie Josèphe LE GALL, Christophe MARTEL, Abdeldjalil MEDJOU DJ, Lyliane ROBIC, Cécile SABORIN, Annie SIMONDIN remplaçante de Anne-Sophie DAVID.

Etaient excusés : Mesdames et Messieurs : Bruno BOURDILLAT, Hélène BRUNON-AURINE, Pierre LEBOUTEILLER, Jacques MOSNIER, Jeanne PAQUERON remplaçante de Jeannine PINCEMIN, Yves POULIQUEN, Didier PROU, Hugues RAVILLON, Kamal SOUMMAR.

Etaient absents : Mesdames: Brigitte D'ANGLEJAN, Corine DUMONT, Noëlla MAGOT.

Participaient à ce conseil, Mme Claire CHAGNAUD FORAIN Maire-Adjoint déléguée à la Famille, Mr Rodolphe DORÉE Directeur de la Maison de Quartier,

Etait invitée : Laurence VENNIN Scouts et Guides de France.

Le PV du Conseil de Quartier du 19/01/10 est approuvé.

Mme Liliane HATTRY fait le point sur les Jardins Solidaires. Tout a été voté au budget du Conseil Municipal. L'agrément de l'Etat en chantier d'insertion est obtenu, cela a également été voté au budget primitif du Conseil Général, on est en attente de la décision finale.

Il y aura 9 personnes et un éco-jardinier.

Des visites sont organisées aux jardins de Clamart et de Meudon le vendredi 16 avril à 14h15. Le retour est prévu vers 17h à la mairie.

Une deuxième visite pourra être programmée suivant les demandes de participation.

Il convient de se faire connaître auprès de Liliane HATTRY pour les inscriptions.

Elle fait ensuite le point sur les travaux :

L'aménagement de la rue St Nicolas devrait être fait avant les congés, avec un décrochement livraison. Ce sera un mélange entre les formules 1 et 2.

L'attention est attirée pour que les travaux ne perturbent pas le vide grenier qui doit avoir lieu rue St Nicolas le 13 juin 2010.

Cabinet du Maire

Affaire suivie par : Liliane HATTRY/Corinne BEBIN

Tél. : 01 30 97 81 69 - Fax : 01 30 97 84 94

Hôtel de Ville - 4, avenue de Paris R.P. 1144 - 78011 Versailles Cedex

www.versailles.fr

Madame Claire CHAGNAUD-FORAIN, Maire-Adjoint à la Petite Enfance et la Famille, fait la présentation de ce domaine.

Deux axes principaux sont recherchés : aider les familles à concilier la garde des enfants et le travail, aider les familles à exercer leur rôle de parents.

Sur Versailles les crèches sont ouvertes de 7h à 19h, avec des contrats de 4 ou 5 jours.

Les multi-accueils fonctionnent de 8h ou 8h30 à 18h30 avec des possibilités qui sont de quelques heures par semaine. Ils permettent de faire des démarches, de répondre à du temps partiel sur 1 à 2 jours ou de compléter une garde.

On essaie d'accueillir un maximum de familles, de façon régulière mais les besoins sont variables d'un quartier à un autre.

De nouveaux établissements vont être créés en liaison avec l'armée. La Caserne d'Artois accueillera 60 berceaux, dont 10 seront réservés à la ville.

Les demandes d'accueil en crèche de la part du personnel de l'armée représentent 18% de demandes environ. Ceci permettra de réaffecter des places pour des enfants de la ville.

Les multi-accueils dans les Maisons de Quartier manquent de place. Des travaux permettront d'abord d'aménager les cuisines et on regarde comment améliorer chaque site.

Sur la ville, nous avons d'autres projets pour aider les assistantes maternelles dans leurs missions. C'est ce que nous faisons à la Goutte de Lait avec le Relai parents assistantes maternelles (RAM).

Nous essayons de les renseigner, de les aider, de les former, de leur permettre de se rencontrer dans des lieux équipés. On envisage d'embaucher une troisième personne qui ferait des permanences dans les quartiers où les assistantes maternelles sont nombreuses et ne peuvent pas se déplacer. Elle pourra également recevoir les familles pour les renseigner, leur montrer ce qui est fait ou pourrait susciter des vocations.

Enfin, la ville dispose de 38 assistantes maternelles regroupées au sein de la crèche familiale.

Autre piste de travail, des assistantes maternelles indépendantes qui souhaiteraient travailler hors de chez elles comme la loi le permet mais le plus difficile est de trouver un local. La loi ne permet que 4 assistantes maternelles avec 4 enfants chacune maximum.

Commission d'attribution

Les dossiers sont traités en avril pour la rentrée de septembre car c'est la période où les plus grands partent vers les écoles maternelles, ce qui explique la difficulté de traiter des arrivées en cours d'année.

Mireille GRAS déléguée à l'enseignement, essaie de convaincre le rectorat pour que les moins de 3 ans à la rentrée soient toujours accueillis.

Il est indiqué que le ministre actuel essaie de supprimer les classes de moins de 6 ans, ce qui remettrait toute cette population à la garde et à la charge de la Ville.

Mme CHAGNAUD-FORAIN précise que cela n'est pas le cas pour la prochaine rentrée.

L'autre axe de travail, est l'aide à la parentalité qui est faite avec l'aide de Mme Sarrazin, Directrice de la Petite Enfance et de la Famille. D'autres actions de ce type sont proposées dans les Maisons de Quartier, surtout chez les tout- petits, ainsi que pour tout ce qui aide les parents à l'information.

Le Forum des Tout-petits aura lieu du 25 au 29 mai 2010.

Le programme portera sur la sécurité domestique, avec la maison géante et l'alimentation.

Des ateliers auront lieu dans les Maisons de Quartier et à la Mairie. Il y aura un atelier avec l'Ordre de Malte, La Croix Rouge et La Croix Blanche sur « les gestes qui sauvent », une table ronde avec

des médecins. La Direction des Personnes Agées prévoit une animation sur la chaîne du froid.

Un point sur les métiers sera disponible avec possibilité de déposer son CV et un spectacle clôturera le forum le samedi soir à l'UIA.

Un travail est effectué avec les mamans aux maisons de quartiers de Prés aux Bois et Richard Mique. Isabelle DIEUDONNÉ va également le faire à Petits Bois le 16 avril 2010 à 17h, autour d'un goûter, avec les familles du CLLAS. Catherine LÉVÊQUE, le fera pendant les vacances de Pâques.

Il est fait remarquer que le projet avec l'armée avait été présenté par Mme Galichon par l'ancienne municipalité. Mme CHAGNAUD-FORAIN répond qu'elle ne le pense pas et que ce projet là est vraiment nouveau.

Par ailleurs, il est précisé que des familles du quartier ont du mal à faire garder leurs enfants dans les crèches du quartier et sont affectées dans d'autres crèches de la ville. Il est demandé que nous soit communiqué le nombre d'enfants du quartier inscrits dans les crèches du quartier.

Mme CHAGNAUD-FORAIN précise que les places sont affectées en fonction des choix des parents et qu'on ne place pas des enfants dans un établissement à l'autre bout de Versailles si ce n'est pas le souhait des parents.

Des nourrices en association souhaitent aussi des locaux pour se regrouper. *(Je crois que c'est déjà l'idée qui est présentée plus haut...)*

Mme CHAGNAUD-FORAIN fait remarquer que les demandes sont différentes sur les quartiers et que la ville ne prendra pas en charge les loyers des locaux des assistantes maternelles en association, une subvention pour l'aide à l'installation pourra être étudiée.

Il existe aussi sur Versailles :

- 3 crèches associatives : Petit Navire, la crèche Ste Claire, la Flute Enchantée
- 345 assistantes maternelles libres,

ce qui permet avec l'offre de la ville, un taux de couverture de la garde des enfants de 56%.

Il y a beaucoup de demandes et les critères retenus pour obtenir une inscription en crèche sont les minimas sociaux. Il existe quelques places d'urgence qui sont très vite utilisées. Il est rappelé que les demandes d'inscriptions doivent se faire dès le 4^{ème} mois de grossesse ; on donne ensuite une priorité à une naissance dont l'aîné placé en crèche ou s'il y a des jumeaux.

Mme SABORIN présente Laurence VENNIN, chargée de mission aux Scouts et Guides de France et qui remplace Samuel ROSSET qui intervient déjà sur le quartier.

Elle présente l'activité des Scouts de France dans les quartiers populaires. Les activités se déroulent principalement sur les lieux de quartier des enfants.

Des activités ont déjà eu lieu sur le stade Bernard de Jussieu où une quinzaine d'enfants semblent intéressés. Mais cela ne peut fonctionner qu'en partenariat avec tous.

Samuel ROSSET a déjà rencontré Rodolphe DORÉE, Directeur de la Maison de Quartier et Abdeldjalil MEDJOUJ d'Agir pour Tous pour organiser des activités le mercredi après midi ou en week-end.

Des mini camps pourraient être organisés pendant les vacances, peut-être en liaison avec des jeunes de Moser (7 à 12-13 ans)

Abdeldjalil MEDJOUJ a déjà échangé avec Samuel ROSSET. Un stand pourrait être tenu par les scouts et des jeunes pendant la fête de quartier. Un jeu de piste et une course d'orientation dans les bois pourraient être organisés.

Agir pour Tous prévoit un partenariat avec les Scouts Guide de France qui concernerait l'intergénérationnel et les personnes handicapées. Samuel ROSSET a proposé une formation

« interculturelles » BAFA pour des personnes du quartier. Le coût est de 399€ dont 133€ serait pris en charge par la CAF, 133€ par le mouvement Scout, 133€ par le Jeune, celui-ci restant redevable de prestations vis-à-vis de la structure.

Le PSC1 serait pris en charge par Agir pour Tous, en liaison avec la Croix Rouge. Une subvention sera demandée à la Mairie pour couvrir une partie des frais.

Il est demandé pourquoi ne pas travailler avec SVP Jeunes et trouver des chantiers d'insertion ?

ASVJ indique qu'elle emmène 35 jeunes au Parc Astérix.

Mme VENNIN indique que des choses sont proposées pendant les vacances scolaires, quand les enfants ne sont pas inscrits dans les activités de la Maison de Quartier. Le 15 mai, il va y avoir la « Journée de la Fraternité » où 100 activités sont proposées sur Paris et la Petite Couronne dont une sur le Stade Bernard de Jussieu.

Questions diverses :

- La fête du Quartier aura lieu le 26 juin 2010. Le thème est les fleurs, les fruits, les légumes, les jardins, la nature. Les associations doivent nous rejoindre car il ya peu d'associations inscrites.
- La voirie autour du parc Léo Delibes est très abimée.
- Les assistantes maternelles jugent que l'espace réservé aux Petits est trop restreint. Il y a des marches et c'est très peu ombragé.
- Des racines d'arbres ressortent sur les trottoirs récemment refaits de la rue Antoine Richard.
- Il est demandé un affichage libre des dates de concerts. Liliane HATTRY précise que l'affichage libre n'est pas permis et que les demandes doivent passer par elle pour être affichées.
- Il existait des archives à la Maison de Quartier sur la mémoire du Quartier. Pourquoi ne pas réactiver des activités autour de ce sujet ? Un passage de relais avec des « anciens » encore présents serait à envisager, pendant qu'ils sont encore là avec la mémoire active, riche et vivante de ce quartier. Rodolphe DORÉE attend les bonnes volontés.

Pourquoi ne pas faire intervenir les Scouts ? La Maison de Quartier pourrait être fédératrice.

Les Échos du Quartier des années 68 pourraient servir de base.

- Le Mois Molière sera très présent sur le Quartier :
 - 13 juin 2010 au Parc de Picardie avec un pique nique.
 - 19 juin 2010 avec une pièce de théâtre au Bateau à 16h.
 - 27 juin 2010 au parc Bonne Aventure, 12h le pique nique, 15h la pièce.
- La fête de la musique aura lieu le 21 juin 2010 avec MAJ, dans le parc Bonne Aventure.
- 3 nouveaux stands sont sur le marché Claude Debussy : Produits Normands (Gâteaux, cidre...) Légumes Bio, Couscous à emporter.

La séance est levée à 22h40. **Prochaine réunion le 7/06/2010 à 20h30.**